NOTE D'INFORMATION

STERLING SECUR RENDEMENT

Nature juridique
FCP

Société de gestion
STERLING ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 03-25 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP26064 en date du 16/04/2026.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

91A
Y.S.H

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **STERLING ASSET MANAGEMENT,** sise à **190 ANG BD D ANFA & RUE AIN HARROUDA ETG 2 - Casablanca,** représentée par **Monsieur Badr ALIOUA** en sa qualité de **Président Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

STERLING ASSET MANAGEMENT
190, Angle Boulevard d' Anfa &
Rue Ain Harrouda, Etg. 2 , Casablanca
RC: 668033

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Y.S.H

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **STERLING SECUR RENDEMENT**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000300022**
- Date et référence de l'agrément : **06/03/2026, GP26030**
- Date de création : **18/03/2026**
- Siège social : **190 ANG BD D ANFA & RUE AIN HARROUDA ETG 2 – Casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **1er janvier** au **31 décembre**
- Apport initial : **1.000.000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1.000** Dirhams
- Société de gestion : **STERLING ASSET MANAGEMENT** représentée par **Monsieur Badr ALIOUA** en sa qualité de **Président Directeur Général.**
- Etablissement dépositaire : **La CDG** representé par **Monsieur Adnane CHEKLI** en sa qualité de **Directeur pôle mobilisation de l'épargne.**
- Société chargée de la commercialisation :

Société chargée de la commercialisation	Responsable à contacter	Téléphone
STERLING ASSET MANAGEMENT	Badr ALIOUA	05 22 95 40 50

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES** représenté **par Monsieur MOHAMED HDID.**

Royaume du Maroc Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Y.S.H

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Obligations MLT.**
- Sensibilité min : **1,1**
- Sensibilité max : **7**
- Indice de référence : **100% MBI Global (Moroccan Bond Index Global) tel que publié par BMCE CAPITAL.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif de gestion du FCP STERLING SECUR RENDEMENT est de surperformer son indice de référence et d'offrir au porteur de parts une appréciation régulière de son épargne avec une liquidité quotidienne.**

 Stratégie d'investissement : **Le fonds investira en permanence son actif à hauteur de 90% minimum, hors parts ou actions d'OPCVM "Obligations Moyen Long Terme", créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidité, en titres de créances.**

 L'investissement en actions cotées à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé et ouvert au public n'excèdera pas 10% de l'actif net du FCP tout en respectant la réglementation en vigueur.

 Le fonds pourra réaliser des opérations de mise et de prise de pension ainsi que des opérations de prêt/emprunt de titres selon les règles et conditions en vigueur.

 L'univers d'investissement du fonds est le suivant :

 - Titres de créances émis ou garantis par l'Etat ;

 - Obligations privées ;

 - Titres de créances négociables ;

 - Actions cotées à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé et ouvert au public ;

 - Parts ou actions d'OPCVM à hauteur de 10% au maximum de l'actif net ;

 - Titres émis par les Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT) ;

 - Titres émis par les Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC) ;

 - Titres émis par les Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI) ;

 - Dépôts à terme dont la durée ne peut excéder 12 mois.
- Durée de placement recommandée : **3 ans.**
- Souscripteurs concernés : **CNSS.**

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

Y.S.H

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **Dès visa de la note d'information**.
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne, la valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative et des commissions de souscription et de rachat : **Affichage de la valeur liquidative ainsi que des commissions de souscription et de rachat au siège de Sterling Asset Management ainsi que sur le site électronique de la société de gestion selon une fréquence quotidienne. Publication de la valeur liquidative et des commissions de souscription et de rachat dans un journal d'annonces légales, selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : **Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.**
- Modalités de souscription et de rachat : **Les demandes de souscription et de rachat sont reçues par la société de gestion chaque jour ouvré au plus tard à 11h30 et sont réalisées sur la base de la valeur liquidative du jour même. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative du jour suivant.**

 Lieu de réception des demandes de souscription et de rachat : Locaux de la société de gestion Sterling Asset Management.

 Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative.

 Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats : **Capitalisation intégrale des résultats. La comptabilisation des intérêts se fait selon la méthode du coupon encaissé.**
- Régime fiscal : **Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le Code Général des Impôts.**

Royaume du Maroc Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Y.S.H

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - **Les commissions de souscription sont nulles.**
 - Commission de rachat maximale :
 - **Les commissions de rachat sont nulles.**

- Frais de gestion :
 - **Au maximum 2% HT l'an, constaté lors de l'établissement de la valeur liquidative, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM, gérés par STERLING ASSET MANAGEMENT, détenues en portefeuille. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque calcul de valeur liquidative et prélevés au moins une fois par trimestre.**

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
Prestation de Sterling asset management	Frais de gestion : tels que définis dans le Mandat de Gestion
Frais de publication (HT)	5 000 MAD
Frais Maroclear (Droit d'admission trimestriel)	Selon les conditions en vigueur
Frais Maroclear (commission annuelle de gestion du compte émission)	3600 MAD
Frais du commissaire aux comptes (HT)	20 000 MAD
Commission dépositaire (HT)	0,015%
Commission AMMC (HT)	0,025%